

DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 22 MARS 2022

« Blanche test et les élections professionnelles. »

Plutôt que vous rappelez une fois de plus notre opposition de fond au NRP et ses conséquences désastreuses tant pour la population que pour l'administration, arrêtons-nous un instant sur ce premier épisode de la saga Blanche Test et les élections professionnelles.

Tout d'abord plantons le décor si vous le voulez bien : au cours d'une formation dispensée en collaboration avec le Secrétariat Général et la Voxpopuli, pardon VOXALY nous a été présenté, le dispositif sélectionné pour la DGFIP. Au cours de cette présentation, nous a été affirmé que grâce à l'ENSAP nous disposerions d'un accès sécurisé nous permettant de récupérer les identifiants nécessaires à cette opération test grandeur nature.

Mais c'était sans compter, 1^{er} rebondissement, sur la résistance de la galaxie GUTENBERG qui finalement nous a délivré le matériel par papier sous la responsabilité du Chef de Service. A la tête interloquée du mien, nous en avons déduit que la communication à ce sujet était quelque peu défaillante. Ce d'autant qu'en plus des enveloppes nominatives figuraient des enveloppes numérotées sans nom. Une loterie peut-être ? Le sésame permettant la connexion se cachait en effet sous un cache du plus bel effet emprunté à la française des jeux : une chance au grattage et pour le reste, on vous explique.

Grâce à leur dague, les chasseurs après un grattage frénétique, découvrirent le sésame. Le lien permettant la connexion au site reçu, ils partirent en chasse avec la ferme volonté d'accomplir leur mission : créer leur espace personnel. Comme toute bonne série, un grain de sable est venu gripper cette belle mécanique. Impossible de se connecter sur le site et ce malgré une volonté opiniâtre.

S'il est une certitude, c'est qu'une des fonctionnalités est opérationnelle : en effet, au bout de deux erreurs, un timer se met en marche multipliant par 2, à chaque échec, le temps d'attente. Au bout de 24 minutes, les chasseurs ont remballé leur arbalète numérique pour un retour au bercail.

Nous nous excusons auprès des frères GRIMM d'avoir fait cet emprunt pour décrire ce dysfonctionnement. Arrêtons-nous un instant sur ses conséquences possibles : nombre de ceux qui étaient intégrés dans cette boucle, ont d'ors et déjà une piètre opinion de ce test. Un certain nombre ont par ailleurs déjà affirmé ne pas vouloir participer au vote de décembre. En dehors du fait que ce « ratage » jette le discrédit sur le Secrétariat Général pilote de l'opération qui n'avait sans doute pas besoin de cette pierre supplémentaire dans son jardin, que penser de l'organisation ou plutôt de la désorganisation de cette phase test ? L'adage populaire nous enseigne que « l'on ne change pas une équipe qui gagne ». Nous avons, hélas l'expérience du choix d'opérateurs privés qui finalement ne rendent pas le service attendu : que ce soit en matière de scannage des déclarations, du dépôt de fond aux douanes, ou de la gestion des fonds de certaines régions, l'expérience en est une triste démonstration.

Par ailleurs, l'obligation d'utiliser lors du scrutin, des smartphones privés ou e-mails personnels pose à un certain nombre d'électeurs un problème éthique : il s'agit d'élections professionnelles. Les délires psycho-maniaques de la CNIL concernant la possibilité que l'administration aurait de « bourrer les urnes » ou de vérifier le vote des agents, nous semble aller bien au-delà du raisonnable. Certains électeurs feront donc le choix de ne pas s'exprimer dans cette élection.

A l'heure où les partis politiques font tout pour éviter l'abstention, l'administration prend le contre-pied de cette volonté. Limiter le vote des agents, c'est affirmer haut et fort que les organisations syndicales ne sont pas légitimes pour les représenter. Ne serait-ce pas d'ailleurs in fine, l'objectif recherché ?

Enfin, notre position sur le NRP étant constante dans le temps, nous ne siégerons pas pour cette première séance.